

UNSa Aérien - SNMSAC

Section DGI Air France

Téléphone *Roissy : 01 48 64 30 75:*
Orly : 01 41 75 84 85
Toulouse : 05 34 39 84 56
*Email :*airfrance@snmsac.com
*SiteWEB :*http://www.snmsac.com



le 29avril 2014

Info sur les Chantiers « *BEST* » au CE DGI du lundi 28 avril 2014

Lors du CE DGI du 28 Avril, la Direction AF a enfin communiqué sur le projet ***B****est* ***E****ver* ***S****ky* ***T****ravel (BEST).*

1- Pourquoi ce projet à 500 millions d'euros ?
http://corporate.airfrance.com/fr/presse/actualites/article/item/best-beyond-lambition-long-courrier-dair-france/
La raison : Une demande forte des clients, conscients de l'offre des autres compagnies , impose une réaction rapide afin d'offrir de nouveaux sièges et une nouvelle cabine (Nouvel Espace Première pour les B777-300, nouveaux fauteuils pour les classes Affaires et Économiques et des sièges Classe Premium modifiés) sous peine de les voir partir à la concurrence et d'un nouvel IFE Panasonic plus convivial, intégrant les nouvelles technologies avec écrans et télécommandes tactiles.

2- *Comment y parvenir :* En modernisant les cabines long-courriers et en introduisant le « *quick change* » *(version cabine modifiable rapidement)* afin d'augmenter la capacité des avions l'été (saison où la demande en sièges J est moindre, une partie de ces sièges étant alors remplacée par des sièges Y). Ce changement de configuration apportera 1500 sièges supplémentaires à la flotte (soit l'équivalent de 5 avions supplémentaires en période estivale).

3- *La durée des chantiers :* Les Responsables du programme Avion ont néanmoins imposé certaines conditions.

- Ne pas immobiliser les avions pendant la période estivale
- Réduire au maximum la durée totale des chantiers (44 avions concernés)
- Maintenir une date de fin des modifications quels que soient les aléas (Disponibilité des Fauteuils Première par exemple).

4- Avec quelles ressources réaliser ces modifications :

- Les salariés de MT-VD seront mobilisés (ainsi que certains salariés d'YC et de PZ) de toutes les spécialités (CME, EIR, STR et ARCA). Ils bénéficieront de formations adéquates afin de se préparer au mieux à ce chantier. L'horaire de travail sera celui de VD en 3X8 7/7. La Direction demandera ponctuellement des volontaires en cas de pointe de charge.
- La sous-traitance sera sollicitée pour une partie des travaux sur le site d'Orly.
- La sous-traitance de la troisième ligne de modification est à l'étude (KLM est évoqué), mais aucune confirmation à l'heure actuelle.

L'avis de l' UNSa Aérien – SNMSAC :

➔ Nous regrettons le recours à la sous-traitance des avions sous la contrainte du programme, alors qu'il aurait été possible de solliciter l'ensemble des divisions de la DGI afin de constituer un nombre d'équipes suffisant.

➔ La Direction AF doit s'assurer de la formation suffisante des Sous-Traitants susceptibles d'intervenir sur le site d'Orly, et être vigilante à la co-activité agents AF/ sous-traitants (situation vécue lors des 2 premières modifications « 42J »).

➔ Une attention particulière devra être portée pour les agents du HN3 (Ligne Airbus) qui voient leur outil de travail migrer sur Roissy (visites A330-A340), et vont basculer vers la spécialité CABINE qu'ils ne maitrisent pas forcément, sur un avion du constructeur Boeing .

➔ Nous avons également alerté la Direction sur les problèmes d'outillage et l'arrivée des caisses Anti-FOD qui risquent de pénaliser la production, en la ralentissant.

➔ La Direction doit trouver des moyens pour obtenir l'adhésion de l'ensemble des futurs acteurs de ce chantier afin d'en assurer la réussite. Nous avons quelques idées sur le sujet, et vous en ferons part bientôt

➔ En ce qui concerne la spécialité Cabine, les formations en cours pour transformer ces personnels (qui s'investissent depuis de nombreuses années et dont la qualité de travail est reconnue , voir renforts CDG) , en EIRs déguisés de spécialité 22 n'est pas admissible sans reconsidération de leur poste, voire la création d'une licence.

➔ La mise en place de caméras pour filmer en accéléré le chantier est selon nous une bonne idée qui pourrait contribuer à montrer notre savoir-faire à d'autres transporteurs aériens, dès lors que ce projet est expliqué en amont et qu'il ne sert pas de mode d'emploi pour la concurrence .Mais il est primordial d'en informer les salariés, sans pression et en ne les mettant pas devant le fait accompli.

NOTRE CONCLUSION :

D'un projet ambitieux et important pour l'avenir d'Air France, Messieurs de la Direction, écoutez les acteurs de terrain que sont les salariés intervenant directement sur ce beau challenge que représentent les chantiers Best. L' UNSa Aérien - SNMSAC_ demande qu'ils soient récompensés de leur investissement par des engagements fermes en cas de réussite. Vous y trouverez sûrement aussi plus de volontaires .Tout un chacun peut compter sur nos délégués de terrain pour faire remonter les informations et proposer des solutions constructives dans l'intérêt de toutes et tous.
Nous intervenons chaque mois dans les réunions de délégués du personnel , tant locales que centrales ainsi qu'en cession du CE Industriel et porterons plus haut votre voix s'il le faut.